

**Table ronde sur l'Examen de la politique de défense  
Fairmont Waterfront, Vancouver, 27 avril 2016**

**Allen Sens (Ph. D.)  
Département de science politique  
Université de la Colombie-Britannique**

**Aperçu :** Évaluation des principaux facteurs de fragmentation et de désordre dans l'environnement de la sécurité contemporain. La vision dominante de l'environnement de la sécurité de l'avenir se caractérise par des guerres civiles et de l'instabilité induites par des facteurs de conflit comme la pauvreté et l'inégalité, les pressions démographiques, les demandes accrues en ressources et les conflits culturo-ethniques et sectaires. Toutefois, on remarque que certains facteurs diminuent en importance. Les taux de pauvreté, de famine et de malnutrition à l'échelle mondiale ont diminué. Les populations ont davantage accès à l'eau, aux systèmes sanitaires et à l'éducation. On observe une diminution importante du taux de mortalité infantile et maternelle. Depuis la fin de la guerre froide, le nombre de nouvelles guerres a diminué, tout comme le nombre de morts attribuables au combat. Malgré l'augmentation des inégalités mondiales, les conditions humaines de la majorité de la population mondiale se sont améliorées au lieu de se détériorer.

Ces facteurs s'expliquent surtout par un élément important : la capacité politique et institutionnelle des États de gouverner de façon efficace et inclusive. Dans de tels États, les préoccupations en matière de sécurité sont généralement moindres : dans les États où la gouvernance est faible ou exclusive, les préoccupations en matière de sécurité sont généralement élevées. Les endroits bien gouvernés peuvent gérer les facteurs de conflit de façon plus efficace que les endroits mal gouvernés. On parle beaucoup du cas extrême de l'EIIS, mais même dans cet exemple, le « succès » de l'EIIS était attribuable non pas à sa force, mais à la faiblesse de l'environnement qui l'entourait.

Ainsi, un des intérêts stratégiques du Canada devrait être de promouvoir la gouvernance inclusive et efficace de l'État et le développement de capacités institutionnelles. Les FAC rempliront deux rôles pour soutenir cet objectif. Tout d'abord, les FAC doivent maintenir des capacités expéditionnaires efficaces pour contribuer aux opérations de soutien de la paix qui mettent en place les environnements sécuritaires nécessaires au rétablissement d'un système de gouvernance efficace. Ensuite, les FAC devraient élargir leurs capacités consultatives mondiales dans le cadre d'une stratégie de sécurité plus vaste visant à promouvoir la gouvernance efficace et inclusive. Les contributions des FAC comprendraient le contrôle civil de l'Armée, des relations civilo-militaires, des droits de la personne et du droit de la guerre, en plus des fonctions plus traditionnelles de conseiller militaire.

Cet aperçu ne rejette aucunement l'importance de la défense du Canada et de l'Amérique du Nord ou des menaces à la sécurité interétatique. Toutefois, l'environnement de la sécurité continuera d'inclure des guerres et des désordres civils, et le Canada se trouvera intéressé par ces éventualités en raison de ses intérêts et ses valeurs, ou des deux. Le Canada doit être prêt à répondre aux besoins immédiats en matière de gestion des conflits et aux besoins plus vastes de prévention des conflits par le rétablissement d'un système de gouvernance efficace.

## **L'ENVIRONNEMENT DE LA SÉCURITÉ**

### **Y a-t-il des menaces à la sécurité du Canada qui ne sont pas abordées de façon adéquate?**

Les besoins à court terme qui requièrent des mesures supplémentaires ont trait à la cyberguerre (besoin de davantage de défense contre les cyberattaques envers les FAC et le MDN) et à la désinformation malveillante sur les médias sociaux (les FAC ont besoin d'une stratégie pour les médias sociaux et la cyberguerre de l'information).

## **DÉFENSE DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD**

### **Quels rôles les Forces armées canadiennes devraient-elles jouer à l'échelle nationale, notamment pour appuyer les autorités civiles?**

Les dispositions de la *Loi sur la défense nationale* portant sur le pouvoir civil continuent de fournir une orientation efficace aux FAC. Il serait important de revoir le rôle des FAC en cas de troubles publics impliquant les populations autochtones du Canada. Dans la mesure où cela est compatible avec la sécurité du public, les FAC ne devraient pas être utilisées pour intervenir dans de tels cas. La militarisation ne doit pas être la réponse à la marginalisation.

### **Comment la coopération entre le Canada et les États-Unis relativement à la défense de l'Amérique du Nord devrait-elle évoluer au cours des prochaines années?**

La coopération entre le Canada et les États-Unis devrait continuer à s'approfondir et à s'élargir. Bien qu'une partie de cette coopération sera motivée par les besoins de Washington en matière de sécurité (périmètre de défense et harmonisation de la sécurité) et les intérêts du Canada en matière de coopération (frontière ouverte), certaines préoccupations émergentes rendront l'engagement du Canada nécessaire. Ces préoccupations comprendront principalement l'Arctique (et la présence accrue des FAC en Arctique, y compris les capacités de recherche et sauvetage), les approches courantes relatives à l'immigration clandestine par la mer et la coopération pour la défense antimissiles balistiques.

## **PAIX ET LA SÉCURITÉ MONDIALES**

### **Quelle forme la contribution des FAC aux opérations de soutien de la paix devrait-elle prendre? Les FAC ont-elles un rôle à jouer pour aider à prévenir un conflit avant qu'il se produise?**

En se fondant sur les arguments présentés dans l'aperçu, les contributions du Canada aux opérations de soutien de la paix devraient porter sur l'aptitude de déployer une ou plusieurs des quatre capacités principales : une force opérationnelle navale, un escadron de chasseurs d'attaque au sol, une capacité de déployer et de maintenir en puissance indéfiniment une force terrestre de la taille d'un groupement tactique et une capacité parallèle de déployer une seconde unité pendant 6 mois; et les forces d'opérations spéciales pouvant remplir différents rôles.

## **CAPACITÉS DE DÉFENSE**

### **La taille, la structure et la composition actuelles des FAC devraient-elles changer?**

La structure actuelle de la force est adéquate d'un point de vue théorique, mais ne l'est pas en pratique. Plus d'attention doit être accordée à l'incidence de la structure de la force sur les capacités des opérations d'information ou de cyberguerre, ainsi que sur les drones et les systèmes robotisés.

### **Comment le MDN et les FAC peuvent-ils améliorer la façon dont ils assurent la santé et le bien-être des militaires? Dans quels domaines devrait-on en faire davantage?**

Une plus grande importance doit être accordée aux partenariats public-privé afin de développer et de renforcer les initiatives communautaires visant à aider les soldats et leurs familles qui souffrent de traumatismes liés au service ou qui connaissent d'autres problèmes.

### **Le Canada devrait-il s'efforcer de maintenir sa capacité militaire dans l'ensemble du spectre des opérations? Le Canada pourrait-il se spécialiser dans certains domaines?**

Le Canada devrait continuer à maintenir des forces polyvalentes aptes au combat afin de répondre aux besoins du Canada en matière de politique étrangère, qui peuvent aller du maintien de la paix jusqu'aux conflits de haute intensité.

### **Quels types d'investissements le Canada devrait-il faire dans les domaines de l'espace et du cyberspace et les systèmes téléguidés? Dans quelle mesure le Canada devrait-il s'efforcer de suivre le rythme de ses principaux alliés dans ces domaines et d'être en mesure d'interopérer avec eux?**

Le quatrième et le cinquième environnements de la conduite de la guerre ne feront que gagner en importance. Alors que des équivalents canadiens aux commandements américains pour l'espace et le cyberspace ne sont pas requis, des organisations et des enveloppes de financement devraient être créées au sein des

FAC afin de gérer ces développements et de maintenir l'interopérabilité avec les États-Unis et les alliés.

**Quelles mesures supplémentaires le MDN devrait-il prendre avec les ministères partenaires afin d'améliorer l'approvisionnement de la défense?**

L'approvisionnement de la défense devrait être plus cohérent sur le plan politique, organisationnel et de la planification. Arriver à un consensus sur le plan politique serait un atout. Un comité parlementaire consacré à l'approvisionnement militaire favoriserait la participation parlementaire. Un comité consultatif indépendant sur l'approvisionnement composé d'experts externes permettrait d'avoir accès à une source externe de conseils en matière d'approvisionnement militaire.

**BUDGET DE LA DÉFENSE**

**De quelles ressources les FAC auront-elles besoin pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense?**

Après l'Examen, le gouvernement devrait s'engager à consacrer un montant fixe au budget de la défense conforme aux exigences en matière de dépenses au cours d'une série de périodes quinquennales. L'objectif à la fin de la première période quinquennale devrait consister à fixer les dépenses de la défense à 1,5 % du PIB.